

AUDAX STI

Fax :

Date :

Objet : CONTRAT ASSISTANCE JURIDIQUE SALARIES ET CE

Chère Madame/ Cher Monsieur,

Vous nous avez consultés en vue de nous confier une mission d'assistance juridique des salariés qui vous ont mandatés.

Le présent contrat a pour objet de rendre compte de votre demande et de préciser les conditions de notre mission.

1. **Conditions générales** : La mission que vous nous confiez comporte de notre part des obligations de moyens et de diligences qui consistent à faire le travail demandé. En contrepartie, cette mission comporte de votre part un devoir d'information et de coopération. En particulier, vous devez nous fournir, dans les meilleurs délais convenus, les informations et documents qui nous sont nécessaires (liste des salariés couverts sous forme de fichier excel par exemple)
2. **Description des travaux à réaliser** : - assistance juridique des salariés de votre entreprise (essentiellement en matière de droit social : droit du travail, droit de la sécurité sociale ; et de droit civil : droit des personnes, droit de la responsabilité civile, droit des biens,...)
3. **Obligation de confidentialité** : Le prestataire considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Pour l'application de la présente clause, le prestataire répond de ses salariés comme de lui-même. Le prestataire, toutefois, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.
4. **Responsabilité** : Le client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle du prestataire à raison de l'exécution des obligations prévues au présent

Assistance & Formation des Comités d'Entreprises

123 Rue Salvador Allende – 92000 - Nanterre

Tél : 0820.203.312 – Fax : 01.44.40.03.03 – email : aeif@orange.fr

www.audaxsti.fr

AUDAX STI

contrat, sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le client, pour les services ou tâches fournis par le prestataire.

5. **Conditions financières** : 100 euros HT/mois par tranche de 100 salariés.
6. **Date de début d'assistance et durée d'engagement** : Le présent contrat est conclu pour une durée d'une année et prend effet à compter du 1^o mai 2012. Il est reconduit tacitement chaque année.
7. **Résiliation** : Le présent contrat pourra être résilié par courrier recommandé trois mois minimum avant sa date anniversaire.
8. **Frais et débours** : S'il y en a, ils sont réglés en supplément.
9. **Modalités de règlement** (*Rayez la mention inutile*):
 - Règlement intégral à la commande, sous déduction d'une remise de 10%
 - Règlement par prélèvement mensuel (remplir autorisation de prélèvement jointe)

Au-delà d'une période de 30 jours une pénalité de 10% sera appliquée, augmentée mensuellement d'intérêts de retard de 1,50%.

Si les termes de cette proposition vous conviennent et afin que notre mission prenne effet, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente avec la mention « Bon pour Accord » ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Dans cette attente, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.